

Recherches sociographiques



Christiane PERRON, *La vie d'un pionnier de l'île d'Orléans : Robert Gagnon, 1628-1703*

Marc St-Hilaire

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

St-Hilaire, M. (1992). Compte rendu de [Christiane PERRON, *La vie d'un pionnier de l'île d'Orléans : Robert Gagnon, 1628-1703*]. *Recherches sociographiques*, 33(3), 502–504. <https://doi.org/10.7202/056729ar>

Mais, là où le manque de mise en perspective est le plus flagrant, c'est dans la réponse que l'auteur apporte à la question qu'il présente comme étant à l'origine de ses recherches, soit pourquoi le premier seigneur n'a jamais mis en valeur sa seigneurie. Pour comprendre, l'auteur retrace de façon détaillée, dans le premier chapitre, la vie de Hertel de Saint-François, membre de la gentilhommerie coloniale, qui préféra tenir un magasin pour commercer avec les Abénakis de Saint-François plutôt que de s'occuper de la gestion de sa seigneurie. Tenant compte des autres seigneurs du lieu et du processus de colonisation, il présente une série de faits qui tendent à montrer la faible rentabilité d'une seigneurie au tout début et le peu d'intérêt pouvait à posséder une seigneurie vide par rapport aux activités commerciales. Voilà autant de pièces à verser au débat sur la place de la seigneurie dans la formation sociale canadienne. Malheureusement, Lambert n'évoque jamais les interprétations des auteurs à ce sujet et, ainsi, ne donne à sa question initiale qu'une réponse bien partielle.

Ces quelques exemples illustrent bien la démarche essentiellement positiviste de Lambert. Son ouvrage n'est pas le fruit d'une réflexion sur l'historiographie du Québec rural préindustriel qui aurait débouché sur une problématique originale et sur des hypothèses explicites. Il est l'aboutissement d'une recherche empirique motivée par l'intérêt pour la région, démarche cependant enrichie par la capacité d'analyse de l'auteur et par l'usage d'une partie de l'historiographie récente.

Les origines de Beloeil n'est donc pas un livre sans importance. Les historiens y trouveront une foule de données qui viendront enrichir leur connaissance de la société rurale du XVIII^e siècle et les amateurs d'histoire locale disposeront d'une riche information sur le passé de leur coin de pays. Il est cependant possible que les deux groupes se rejoignent pour reprocher à Pierre Lambert la portion congrue qu'il accorde aux paysans (18 pages) et aux femmes (1 page) par rapport aux élites... À l'ère du «politically correct», voilà qui est périlleux.

Sylvie DÉPATIE

*Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal.*

Christiane PERRON, *La vie d'un pionnier de l'Île d'Orléans : Robert Gagnon, 1628-1703*, Longueuil, Christiane Perron, 1989, 268 p.

La généalogie se porte bien au Québec. Depuis Cyprien TANGUAY au XIX^e siècle, des générations de chercheurs ont consacré leurs heures de loisir à reconstituer leur ascendance, l'histoire d'une lignée, voire les origines de toute une région ou de l'ensemble des Québécois, le tout sans compter les centaines de répertoires de mariages qu'ils ont compilés. Mis à part ces derniers et les dictionnaires généalogiques, la plupart de ces travaux ont connu une diffusion très restreinte : quelques copies conservées par l'auteur, sa famille immédiate et, à l'occasion, la société de généalogie dont le chercheur est membre. Les travaux diffusés plus largement sont

pour leur part souvent réalisés à l'occasion de célébrations regroupant les descendants d'un ancêtre ou pour le compte d'une association patronymique (les Tremblay d'Amérique, les Bouchard, les Roy, etc.). Dans cette perspective, l'ouvrage de Christiane PERRON fait un peu exception. Il relate la vie d'un de ses ancêtres, Robert Gagnon, arrivé en Nouvelle-France au milieu du XVII^e siècle et dont la vie « se mêle à celle de nombreux courageux pionniers de la Nouvelle-France » (p. 20). En raison peut-être de l'absence de tradition en cette matière, la publication se fit à compte d'auteur.

Les objectifs que poursuit madame Perron sont à la fois modestes et ambitieux. Comme auteure, elle vise d'un côté à « ... [apporter] des faits inédits et [corriger] les erreurs relevées principalement dans la monographie écrite par le Père Archange Godbout » (p. 21). (La monographie en question consiste en un bref article sur la vie de Robert Gagnon publié en 1949.) D'un autre côté, elle accorde à son objet une valeur plus qu'exemplaire : l'ouvrage, écrit-elle, a été rédigé « de manière à rejoindre la vie de nombre d'ancêtres qui ont immigré en Nouvelle-France dans les mêmes conditions et pour des raisons similaires » (p. 21). Comme éditrice, elle a des ambitions nettement plus larges : « Pourquoi nos ancêtres ont-ils quitté leur pays pour s'établir en Nouvelle-France ? Pourquoi la plupart ont-ils décidé d'y rester ? L'auteure répond à ces questions après plusieurs années de recherche... » (couverture 4). Comme cela est prévisible, les réponses ne sont ni complètes, ni précises.

Après une brève présentation du Perche et de la Ventrouze, paroisse d'origine de l'ancêtre Robert, l'auteure s'applique dans le premier chapitre à présenter la vie des parents de Robert et à élaborer les raisons et les modalités de son départ pour la Nouvelle-France. En dépit des efforts qu'elle a visiblement déployés pour retrouver des documents concernant la famille de son ancêtre avant 1650, elle a dû finalement s'en remettre à des sources secondaires pour faire un tableau de la condition paysanne sous Louis XIII et Louis XIV. Elle est ainsi amenée à émettre quelques hypothèses pour expliquer le départ de Robert pour la Nouvelle-France, probablement à titre d'engagé (son contrat d'engagement, s'il a existé, n'a pas été retracé). Ses suppositions sont fondées sur deux faits : la misère des paysans français écrasés par les charges royales et seigneuriales ainsi que la volonté de Robert de s'en sortir. Vers l'âge de 25 ans, il aurait donc suivi d'autres engagés, dont certains lui étaient vraisemblablement apparentés, recrutés par des seigneurs de Nouvelle-France d'origine percheronne. Son contrat terminé, il a obtenu sur l'Île d'Orléans (1656) une concession qui jouxtait celle de deux autres engagés originaires de la même paroisse que lui.

Le second chapitre, beaucoup plus substantiel, a la Nouvelle-France comme théâtre. L'auteure en résume très rapidement la situation en 1650. Elle met surtout l'accent sur le système seigneurial d'ici, les conditions faites aux paysans y étant beaucoup moins sévères qu'en France. Suit une esquisse de l'histoire de l'Île d'Orléans, en particulier de la paroisse Sainte-Famille dont Robert Gagnon fut l'un des pionniers. Viennent enfin les faits marquants dans la vie de l'ancêtre : son mariage en 1657 avec Marie Parenteau, l'établissement sur leur concession, les principaux soucis et frayeurs qu'ils vécurent (l'hiver, les incursions iroquoises, le tremblement de terre de 1663 et le siège de Québec en 1689) ainsi que les travaux quotidiens sur la terre (défrichage, culture du sol, échanges). Christiane Perron poursuit avec la formation de la famille et le destin de chacun des dix enfants. Elle conclut ce chapitre par quelques pages sur les grandes joies et, surtout, les grandes épreuves de la famille Gagnon. Il s'agit en fait de la mort et des dispositions testamentaires des deux conjoints.

Le troisième chapitre regroupe des documents d'archives transcrits intégralement : l'acte de concession de la terre de l'Île d'Orléans, neuf actes notariés (contrat de mariage, ventes,

baux, testament et inventaires après décès mettant en cause Robert Gagnon ou Marie Parenteau) et quatre actes d'état civil (baptême de Robert, mariage et sépultures des deux conjoints).

Quant au dernier chapitre, il contient des informations généalogiques : noms, prénoms et dates de mariage des ascendants du couple (trois générations), naissance, mariage et décès des enfants et petits-enfants.

Dans son ensemble, le volume présente la somme des informations que l'auteure a recueillies sur Robert Gagnon et ses enfants. Elle les a organisées à la manière d'un récit à la mémoire de son ancêtre, voire en son hommage. La biographie souffre toutefois de la rareté des renseignements disponibles. Cette recherche intéressera néanmoins les généalogistes et peut-être les descendants de Robert Gagnon. Pour l'historien ou le professionnel des sciences sociales, il y a peu à retirer. Les contextes historiques sont esquissés à grands traits, incomplets et imprécis. Les études consultées sont souvent anciennes ou sont des ouvrages de vulgarisation (comme le périodique *Nos Racines*). Par exemple, il est surprenant que l'auteure n'ait pas eu recours au volume rédigé par l'équipe du Programme de recherche en démographie historique (Hubert CHARBONNEAU *et al.*, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Montréal et Paris, PUM et INED, 1987) alors qu'elle fait état des effectifs et des origines des immigrants français au XVII^e siècle pour situer la venue des Percherons et de son ancêtre (p. 20, 31, 50-52). Quant aux raisons des migrations en Nouvelle-France ou à la problématique de la formation des populations neuves, on ne retrouve rien sur la dynamique familiale, à peine plus sur les filières migratoires ou sur le processus d'occupation du territoire. On retiendra cependant des données sur les liens qui unissaient les quelques immigrants dont elle fait mention. De l'histoire familiale en Nouvelle-France, on se souviendra aussi qu'elle présente un cas intéressant de mobilité tant géographique que sociale en milieu pionnier. En définitive, aucun des enfants ne succédera à ses parents sur la terre familiale : le fils qui s'en porta acquéreur en 1700 mourut peu après et la terre sortit du patrimoine familial lorsque la veuve se remaria. Des autres enfants, l'aîné devint charpentier, entrepreneur et cultivateur à Rivière-Ouelle (Côte-du-Sud), entraînant avec lui un de ses frères, tandis que le dernier fils se fit navigateur à Château-Richer; deux des filles choisirent d'entrer en religion chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame et les deux autres épousèrent des cultivateurs de Batiscaun et de l'Île d'Orléans. Aussi intéressant soit-il, cet exemple ne saurait être représentatif de la vie des pionniers de la Nouvelle-France comme Christiane Perron semble le croire. Sur les plans de la langue et de l'édition, enfin, le texte aurait bénéficié d'une révision complète. On note en effet des constructions imprécises ou impropres et la cartographie laisse souvent à désirer. C'est là un des risques de la publication à compte d'auteur, le livre reposant entièrement (fond et forme) sur les épaules d'une seule personne. Nombre de publications de ce genre ont rendu craintifs plusieurs lecteurs éventuels. Malheureusement, celle de madame Perron contribuera peu à les rassurer.

Marc ST-HILAIRE

SOREP,
Université du Québec à Chicoutimi.
